



Modalités d'inscription dans les bibliothèques de l'Université de Strasbourg

- **L'accès aux locaux des bibliothèques et la consultation des documents sur place** sont libres et gratuits pour tous, sans inscription*
- **L'emprunt des documents** est possible uniquement sur inscription (automatique ou à la demande en tant que lecteur bibliothèques)
- **L'accès à la documentation numérique à distance est réservé aux étudiants et personnels de l'Université de Strasbourg**
Si vous souhaitez utiliser principalement les services de la Bibliothèque Nationale et Universitaire (Bnu), nous vous invitons à vous inscrire directement dans celle-ci
- **Des services et équipements sont proposés aux personnes en situation de handicap ou ayant des difficultés à accéder aux bibliothèques**

=> Plus d'informations en [bibliothèque](#) ou en écrivant à bu-contact@unistra.fr

Inscription automatique

Vous êtes automatiquement inscrit dans les bibliothèques si vous êtes :

- **Étudiant de l'Université de Strasbourg** (y compris DAEU, CPGE et VAE)
=> Demandez un [**pass campus étudiant**](#) = carte d'étudiant

- **Personnel de l'Université de Strasbourg**
- Enseignant, chercheur, enseignant-chercheur, personnel de l'Université de Strasbourg
- Enseignant-chercheur hospitalier-universitaire aux HUS
- Enseignant, chercheur, personnel du CNRS ou de L'Inserm
=> Demandez un [**pass campus professionnel**](#) = carte professionnelle
ou un [**pass campus invité**](#) = carte invité

En cas de questions complémentaires, contactez le gestionnaire RH de votre structure de rattachement (composante, laboratoire...)

- **Professeur émérite, honoraire ou invité** à l'Université de Strasbourg
=> Demandez un [**pass campus invité**](#) = carte invité
En cas de questions complémentaires, contactez le gestionnaire RH de votre structure de rattachement (composante, laboratoire...)

- **Étudiant, enseignant ou personnel des établissements suivants : Engees, Ensas, Hear, Insa de Strasbourg, UHA**
=> Utilisez votre [pass campus](#) = carte étudiant ou carte professionnelle
En cas de questions complémentaires, contactez la scolarité ou le gestionnaire RH de votre établissement
- **Auditeur libre** à l'Université de Strasbourg ou dans l'un des établissements suivants : Engees, Ensas, Hear, Insa de Strasbourg, UHA
=> Demandez un [pass campus invité](#) = carte invité
- **Déjà inscrit à la Bnu**
=> Utilisez votre [pass BU Alsace lecteur bibliothèques](#) = carte de bibliothèque

Services accessibles avec l'inscription automatique :

- Accéder aux espaces de travail des [bibliothèques](#) et consulter des documents sur place*
- [Emprunter](#) des documents
- Utiliser le [service du prêt entre bibliothèques](#)
- Utiliser le réseau [Wifi](#)
- Utiliser les copieurs multifonctions pour [imprimer, copier, numériser](#)
- Accéder à la [documentation numérique](#)

Attention : L'accès à la documentation numérique à distance est réservé aux étudiants et personnels de l'Université de Strasbourg et se fait avec les codes Ernest.

L'accès est possible uniquement dans nos locaux pour les publics Engees, Ensas, Hear, Insa, UHA, Bnu et auditeurs libres.

L'accès pour les publics CNRS, INSERM, professeurs émérites, honoraires et invités à l'Université de Strasbourg est soumis à des conditions spécifiques. Pour plus d'informations, contactez le gestionnaire RH de votre structure de rattachement (composante, laboratoire...) ou envoyez un message à bu-doc-elec@unistra.fr.

Si vous ne bénéficiez pas d'une inscription automatique, vous pouvez accéder à certains services sans inscription :

- Accéder aux locaux des [bibliothèques](#) et consulter des documents sur place*
- Utiliser le réseau Wifi en demandant un compte temporaire en bibliothèque
- Utiliser les copieurs multifonctions pour [imprimer, copier, numériser](#) en [créant un compte sur le site Papercut](#)
- Accéder à la [documentation numérique](#) depuis les ordinateurs des bibliothèques

Inscription en tant que lecteur bibliothèques

Si vous ne bénéficiez pas d'une inscription automatique, l'inscription est obligatoire si vous souhaitez utiliser les services suivants :

- [Emprunter](#) des documents
- Utiliser le service du [prêt entre bibliothèque](#) pour faire venir un document non disponible dans les bibliothèques strasbourgeoises
Attention : l'inscription en tant que lecteur bibliothèques ne permet pas l'accès à la documentation numérique à distance

Les tarifs d'inscription dépendent de votre situation :

- **Inscription gratuite**

Si vous êtes :

- Étudiant ou lycéen boursier d'un établissement public (y compris étudiant dans une école de la 2ème chance, en BTS ou classe préparatoire aux grandes écoles)
(Rem : les étudiants en CPGE inscrits à l'Université de Strasbourg bénéficient d'un [pass campus étudiant](#) = carte d'étudiant qui est gratuit et ouvre l'accès à plus de services)
- Personnel enseignant et administratif (dont Atsem) de l'éducation nationale et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, en activité
- Demandeur d'emploi, bénéficiaire des minima sociaux, demandeur d'asile ou service civique
- Étudiant ou personnel des universités de Bâle, Fribourg-en-Brisgau, et le Karlsruher Institut für Technologie (KIT) (via réseau [EUCOR](#))
- Étudiant en IFSI des hôpitaux universitaires de Strasbourg en filière "infirmier en pratique avancé, infirmier anesthésiste, cadre de santé"
- Personnel retraité de l'Université de Strasbourg
- Personnel des bibliothèques d'état
- Personnel des HUS de Strasbourg
(Rem : les professeurs hospitaliers universitaires peuvent bénéficier d'un [pass campus professionnel](#)= carte professionnelle qui ouvre l'accès à plus de services)

- **Inscription demi-tarif : 19 €**

Si vous êtes :

- Étudiant ou lycéen non boursier d'un établissement public (y compris étudiant en BTS, dans une école de la 2ème chance ou en classe préparatoire aux grandes écoles) (Rem : les étudiants en CPGE en même temps inscrits à l'Université de Strasbourg peuvent bénéficier d'un [pass campus étudiant](#) = carte d'étudiant qui est gratuit et ouvre l'accès à plus de services)
- Alumni souscripteur à l'offre du Service relations Alumni

- **Inscription plein tarif : 38 €**

Si vous ne faites partie d'aucune catégorie mentionnée ci-dessus

- **Lecteurs extérieurs UHA : 9 ou 18 €**

À régler en complément des frais d'inscription déjà réglés à l'UHA (selon situation ouvrant droit à un ½ tarif ou non)

Pièces justificatives demandées pour l'inscription (à déposer en ligne ou présenter en bibliothèque, ces éléments ne seront pas conservés) :

- Pièce d'identité
- Avis de situation justifiant la gratuité ou le demi-tarif
- Justificatif de domicile (moins de 3 mois)
L'inscription est possible uniquement si vous justifiez résider en France ou dans l'[Eurodistrict Strasbourg-Ortenau](#)
- Les lycéens mineurs doivent également fournir, en plus des pièces justificatives mentionnées ci-dessus, une [autorisation parentale](#)

=> **Si votre inscription est payante vous pouvez régler :**

- Par carte bancaire en ligne : un lien vous sera transmis lors de votre demande d'inscription en ligne ou en bibliothèque
- Par carte bancaire sur place : rendez-vous à la [bibliothèque du Studium](#)
- Par chèque : rendez-vous dans les [bibliothèque du Studium](#), [de santé](#), [éducation et enseignement - Strasbourg](#) ou [éducation et enseignement - Colmar](#)
- Par espèces : rendez-vous à la [bibliothèque du Studium](#)

Pour vous inscrire vous avez 2 possibilités :

- [**En ligne**](#) : votre demande d'inscription sera traitée en 3 jours maximum hors week-end et congés
- [**En bibliothèques**](#) : votre inscription sera traitée par un personnel à l'accueil, merci de contacter la bibliothèque à l'avance pour connaître ses horaires d'inscription

* Certains espaces (salles de travail en groupe, salles de formation, espaces doctorants) sont soumis à des conditions d'accès spécifiques.
Durant certaines périodes de l'année (révisions, bac,...) des bibliothèques peuvent limiter leur accès.
La consultation des documents patrimoniaux est soumis à un [règlement spécifique](#).

Sigles et abréviations :

Atsem : Agent territorial spécialisé des écoles maternelles
Bnu : Bibliothèque nationale et universitaire
BTS : Brevet de Technicien Supérieur
CHU : Centre hospitalier universitaire de Strasbourg (également appelé HUS : Hôpitaux universitaires de Strasbourg)
CNRS : Centre national de la recherche scientifique
CPGE : Classes préparatoires aux grandes écoles
DAEU : Diplôme d'accès aux études universitaires
Engees : École Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg
Ensas : École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg
ERAGE : École régionale des avocats du Grand Est
EUCOR : Campus européen qui est un groupement de cinq universités du Rhin supérieur. Ses membres sont les universités de Bâle, Fribourg-en-Brisgau, Haute-Alsace, Strasbourg et le Karlsruher Institut für Technologie (KIT)
Hear : Haute école des arts du Rhin
HUS : Hôpitaux universitaires de Strasbourg
IFSI : Institut de formation en soins infirmiers
Insa : Institut National des sciences appliquées
Inserm : Institut national de la santé et de la recherche médicale
RH : Ressources Humaines
UHA : Université de Haute Alsace
VAE : Validation des acquis et de l'expérience